



Algues vertes en baie de Douarnenez : la situation en mai 2024

Ce document produit par l'EPAB regroupe les informations disponibles en date du 24/05/2024 concernant les échouages d'algues vertes sur le territoire du SAGE de la Baie de Douarnenez.

La surface algale

Ces informations sont fournies par le Centre de Valorisation des Algues (CEVA) qui effectue des survols réguliers des différentes baies « algues vertes » afin d'évaluer l'étendue des échouages, sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Les données fournies ne sont pas encore consolidées, c'est pourquoi les chiffres indiqués pourraient évoluer dans les mois à venir. Le bilan définitif sera présenté dans le rapport annuel du CEVA en mars 2025.

Source : bulletin d'informations du 15 mai 2024

Les conditions hivernales

Les paramètres environnementaux contradictoires permettaient difficilement de se projeter sur la saison estivale 2024. D'un côté, certains paramètres présageaient d'un démarrage précoce. Les surfaces en fin 2023 étaient les plus élevées jamais mesurées, et les stocks présents étaient 125 % supérieurs au niveau moyen 2002-2022 à l'échelle régionale. De plus, la température de l'eau est restée supérieure à la normale tout l'hiver. D'autres paramètres au contraire présageaient d'un démarrage tardif. L'ensoleillement a été bas et déficitaire (sauf en janvier). Mais surtout, la dispersion a été intense : les nombreuses perturbations, dont la tempête Ciaran, ont favorisé le déstockage.

Ces conditions environnementales ont un poids différent sur chacune des baies « algues vertes ». **Dans le cas de la baie de Douarnenez, relativement petite et exposée, la reconduction a été limitée par les conditions hivernales dispersives et on pouvait donc s'attendre à un « retard » des échouages.**

La situation en mai 2024

La baie de Douarnenez est habituellement particulièrement précoce (ce qui est moins vrai depuis 2018). En avril, la présence d'ulves était marginale voire nulle. En mai, on perçoit des petits rideaux, en partie verts, sur plusieurs plages : Sainte Anne la Palud, Trezmalouen et surtout sur la plage du Ris qui concentre 2/3 des surfaces estimées à l'échelle de la baie. Les contrôles de terrain sur ces 3 sites n'ont permis d'attester la présence d'ulves (importante) que sur le Ris, mais il est très probable que les rideaux verts perçus en aérien étaient aussi composés d'ulves, en mélange avec des algues brunes filamenteuses. La surface totale estimée à l'échelle de la baie serait environ 20 fois inférieure au niveau moyen pluriannuel, et 2 à 3 fois inférieur à la moyenne 2018-2023.

Les prévisions pour le mois de juin 2024

D'après les suivis antérieurs, l'augmentation des surfaces entre la mi-mai et la mi-juin est en général nettement plus importante pour les années tardives, ce qui est le cas de 2024. La forte augmentation des quantités d'ulves à cette période est liée à l'amélioration des conditions de croissance (lumière abondante, température de l'eau en nette augmentation et conditions a priori moins dispersives pour les algues) dans un contexte nutritionnel toujours favorable (débits des cours d'eau encore soutenus, donc flux d'azote toujours en excès par rapport aux besoins de croissance).

D'une manière générale, à cette période de l'année, le paramètre le plus important est l'intensité lumineuse et secondairement le caractère dispersif, les flux étant suffisants pour la croissance des algues. Si le temps reste calme et ensoleillé, alors la croissance sera importante partout où des ulves sont présentes. En revanche, des conditions moins lumineuses et surtout plus agitées pourraient limiter l'accroissement des couvertures. A plus long terme, des conditions d'instabilité (vent/pluie) qui impliqueraient le maintien des débits à un niveau élevé en mai puis juin pourraient provoquer une poursuite des proliférations sur l'été. En revanche, un temps qui deviendrait sec impliquerait une modération de la croissance des ulves dans le printemps et le début de l'été, d'autant plus qu'on constate ces dernières années une limitation des concentrations en nitrates dans les cours d'eau.

La concentration d'hydrogène sulfuré (H₂S)

Ces informations sont fournies par AirBreizh sous maîtrise d'ouvrage par l'ARS.

En 2023, le seuil de déclenchement d'alerte H₂S (concentration supérieure à 1 ppm) par le capteur situé à Ste Anne la Palud n'a pas été dépassé. La valeur maximale d'H₂S relevée est de 0,013ppm le 27 juin 2023 à 7h. En 2024, deux capteurs vont mesurer la concentration en H₂S de l'air : l'un à l'anse de Tréfeuntec et l'autre sur la plage du Ris (côté Kerlaz). Ces capteurs ont été placés pendant la semaine 21. Les mesures commenceront le 27 mai 2024.

La quantité d'algues vertes ramassées en cumul depuis le mois de mai

Ces informations sont fournies par la DDTM du Finistère qui centralise les données communiquées par chaque commune.

Commune	Plage	Tonnes d'algues cumulées depuis le début des échouages jusqu'à la semaine considérée		
		2022 Sem. 21	2023 Sem. 21	2024 Sem. 21
Douarnenez	Ris	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré
Kerlaz	Trezmalaouen	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré
	Ris	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré
Ploéven	Ty An Quer	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré
Plomodiern	Lestrevet	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré
	Pors Ar Vag	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré
Plonévez-Porzay	Sainte-Anne la Palud et Ty An Quer	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré	Aucun ramassage déclaré

Lexique et informations complémentaires

* **algues infralittorales ou en rideau** : il s'agit d'algues présentes dans l'eau de mer, dans la zone proche de la plage. Les algues sont donc présentes mais les conditions d'agitation empêchent leur échouage sur la plage.

* **ulves et algues filamenteuses** : historiquement, le phénomène des marées vertes est associé aux algues du genre *Ulva*, que l'on nomme « ulves » lorsqu'elles ont une forme de lame. Cependant, d'autres algues participent au phénomène, dont les algues du genre « *Cladophora* » (algues filamenteuses brunes) et « *Falkenbergia* » (algues filamenteuses rouges), dont il est question ici.

Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter

[Le site gouvernemental d'information sur les algues vertes](#)

[Le Plan de Lutte contre les Algues Vertes \(PLAV\) sur le site de la préfecture du Finistère](#)

[Le site du CEVA sur le suivi des marées vertes en Bretagne](#)

[Le site d'Air Breizh concernant la surveillance de l'H₂S sur les baies Algues Vertes](#)

Rédaction et contact : Guillemette Preux, chargée de mission suivi de la qualité de l'eau et observatoire du SAGE – 02 29 40 41 27 – qualite.eau@epab.fr